

# Le Conseil de Vie Sociale CVS

## C'est quoi ?

C'est une **commission** qui réunit :

- ◆ Des professionnels de l'établissement
- ◆ Des personnes accompagnées
- ◆ Des familles et/ou des représentants légaux
- ◆ **L'association** l'Hospitalet

Ils font ensemble des propositions sur le fonctionnement de votre lieu de vie

Comme par exemple :

- ◆ Les travaux
- ◆ Les activités
- ◆ L'organisation de la vie quotidienne
- ◆ **L'animation socio-culturelle**
- ◆ Les projets

## Pourquoi ?

C'est la loi, c'est obligatoire depuis 2004

<b>Commission</b>	Réunion de personnes chargées d'étudier différentes questions sur un même sujet
<b>Association</b>	Groupement de personnes autour d'un projet commun
<b>Animation socio-culturelle</b>	Ensemble d'activités de loisirs ou d'éducation, pour améliorer le développement personnel, et le lien vers l'extérieur

## Comment avoir des informations ?

Vous pouvez rencontrer :

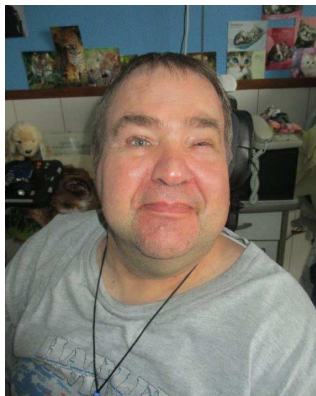
Dimitri MOROZOFF  
Président du CVS



Sylvain CLAVIER  
Vice Président



Manuel MISTRON  
Représentant élu



Gérard PREVOST  
Représentant élu



Antoinette FROMY  
Représentante  
des bénévoles



Maud BOULAY  
Représentante  
des représentant légaux



Cécile MAUDUIT-VACHER  
Représentante  
des familles



Ou **envoyer un mail à** : [cvs@lhospitalet.fr](mailto:cvs@lhospitalet.fr)

Antoinette FROMY : [afromy@orange.fr](mailto:afromy@orange.fr)

Maud BOULAY : [maud3105@outlook.com](mailto:maud3105@outlook.com)

Cécile MAUDUIT-VACHER : [cecile.mauduit@yahoo.fr](mailto:cecile.mauduit@yahoo.fr)